

ARRETE

*portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en
Master
2ème année
MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL
parcours MSc in Strategy and international management*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 en :

**Master
2ème année**

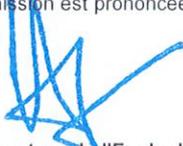
**MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL
parcours MSc in Strategy and international management**

est composée comme suit :

- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme CAUSSIMONT MARIE, Maître de conférences
- Mme FORTIN Marion, Professeur des universités
- Mme LAPORTE Sandra, Professeur des universités
- Mme ROUZIES Audrey, Professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.


Le Directeur de l'Ecole de Management,
Hervé PENAN



Fait à Toulouse, le 03/01/2023

Le Président de l'Université,
Hugues KENFACK

